



Une année se termine... Il y a encore beaucoup à faire !

La fin de l'année est toute proche. Voici venu le moment de faire un bilan.

Ce dernier trimestre 2018 a été mouvementé, avec l'entrée en vigueur des premières dispositions de la loi de 2016 que sont l'enregistrement des modèles et la formation des pilotes. Je rappelle que ces dispositions, dont nous parlons depuis maintenant deux ans et demi, sont les deux seules qui touchent l'ensemble des pratiquants, que ce soit sur ou en dehors des terrains répertoriés. Il faut également souligner qu'elles sont gratuites en France, ce qui est loin d'être le cas dans certains pays voisins.

Les prochains textes, donc les prochaines échéances de cette mise en application de la loi, consisteront en la sortie de nouveaux décrets et arrêtés sur le signalement électronique et lumineux, que les services de l'État et le gouvernement espèrent voir publiés à la fin du premier trimestre 2019. Ils s'appliqueront aux aéromodèles évoluant en dehors des terrains répertoriés, un an plus tard.

Même si la pratique en club, sur nos terrains répertoriés, ne sera pas impactée par ces prochains textes sur le signalement, la FFAM s'est, dès le départ, préoccupée du sujet pour faire en sorte qu'ils impactent le moins possible la pratique, celle du vol de pente en particulier.

En 2018, nous avons lancé les premières formations à destination des dirigeants de clubs qui, rappelons-le, s'investissent au quotidien pour faire fonctionner leurs clubs, entretenir les terrains, être la véritable et indispensable courroie de transmission entre la fédération et les licenciés et mettre du lien entre les aéromodélistes. Je rappelle que la FFAM est une fédération de clubs et par conséquent qu'elle se doit de les accompagner, et de leur apporter l'aide dont ils ont besoin surtout dans cette période mouvementée.

La formation réalisée avec l'aide de Michèle Venec, pilote de cette action, en Pays de Loire (octobre 2018) m'a permis d'avoir un

échange constructif avec certains dirigeants de clubs. Les responsables sont repartis avec des réponses à leurs interrogations, mais également avec un certain nombre de propositions d'actions qu'il leur conviendra de mener dans les mois qui viennent au sein de leur club. La mise à jour de leurs documents de référence (statuts et règlement intérieur), pierre angulaire d'une association vers laquelle chacun va se réfugier lorsqu'il y a un problème, est une des actions qui revient le plus. Nous allons mettre à disposition des clubs un guide permettant de revoir et rédiger plus efficacement les statuts.

Un autre point m'a frappé : la plupart des présidents que je rencontre ignorent les possibilités d'aides, de dotations, de subventions qu'offre la FFAM à leur club, à leurs licenciés, à leurs jeunes, à leurs compétiteurs. Et pourtant nous n'arrêtons pas d'informer par Aéromodèles, par l'extranet fédéral, par les Newsletters, par mail, par courrier postal, lors de diverses réunions... Les présidents de ligues font certainement de même... Sommes-nous lus ?

En 2019, l'effort sur cet échange avec les dirigeants va se poursuivre avec l'organisation dans une première moitié des ligues, de sessions de formation et d'information, chaque fois en présence, a minima, d'un membre du bureau exécutif. Cette action se terminera avec le reste des régions en 2020.

Enfin nous avons aidé, en 2018, un certain nombre de clubs qui rencontraient divers problèmes et nous continuerons à le faire dans les années qui viennent. Le club et ses adhérents sont et resteront au centre de nos préoccupations.

Autre sujet d'importance : la formation, parent pauvre des derniers mandats. Elle fait désormais l'objet d'un travail que nous

venons d'engager, mais qui, soyons lucides, prendra du temps. Notre objectif est de revoir nos dispositifs de formation afin de permettre leur reconnaissance par l'Etat (pour le moins de certains) qui permettra de se diriger, dans certains cas, vers une possibilité de professionnalisation, au profit des clubs et des ligues.

Nous savons qu'un des axes de développement se trouve dans la jeunesse, car il

nous faut attirer du sang neuf dans nos clubs. Le Brevet d'Initiation Aéronautique, passé par de nombreux jeunes collégiens, est un des moyens de faire connaître notre passion et de leur faire

comprendre (à eux et à leurs parents) que l'aéromodélisme est une école de l'aéronautique mais également une école pour les métiers manuels. Une réflexion est en cours avec les services de l'Etat pour que l'aéromodélisme, reconnu comme sport aérien, puisse retrouver ses atouts d'antan en matière pédagogique.

Pour finir ce dernier édito de l'année, le comité directeur a validé fin octobre la poursuite de votre revue Aéromodèles qui continuera donc en 2019. L'avenir de la revue doit concilier son équilibre économique, la nécessité de la refondre pour la rendre utile à tous, et l'attachement des abonnés à sa présentation actuelle. Il y aura des choix difficiles à faire. Nous soumettrons des propositions sur son avenir lors de l'assemblée générale de la FFAM qui se tiendra à Lille le 23 mars prochain.

En attendant, je vous souhaite à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année, et rendez-vous en 2019.

Laurent Henry
Président de la FFAM